



RAPPORT FINANCIER

Réseau National des Juniors Associations
Exercice 2022

Assemblée Générale
du 27 mai 2023





SOMMAIRE

	I. Les produits	3
	II. Les charges	6
	III. Résultat de l'exercice	8
	Annexe 1 - Le compte de résultat 2022	9
	Annexe 2 - Le bilan au 31 décembre 2022	11
	Bilan actif	11
	Bilan passif	12

L'exercice comptable présenté dans ce rapport a débuté le 1^{er} janvier 2022 pour se terminer le 31 décembre 2022.

I. LES PRODUITS

I.1. Détail des produits

En 2022, le montant total des produits s'élève à 397 349,59 € contre 410 554,80 € en 2021 soit une diminution de 3%.

En voici la répartition en volume et en parts :

	2021	2022	Evolution
Subv MEN- DJEPVA (jeunesse / vie asso)	120 000 €	140 000 €	↗
Subv FONJEP (aide aux postes)	21 321 €	21 321 €	→
Subv MEN - DGESCO (scolaire)	-	-	
Subv FDVA (Fond Développement vie associative - formation)	37 800 €	26 800 €	↘
Subv ANCT (politique de la ville)	35 000 €	35 000 €	→
Subv CCMSA (Caisse centrale Mutualité Sociale Agricole)	12 500 €	12 500 €	→
Subv CNAF	20 250 €	20 250 €	→
Subv Erasmus +	59 503 €	56 642 €	→↘
Cotisations des JA	7 215 €	7 395 €	→↗
Produits financiers	521,50 €	1 198,61 €	↗
Reprise provisions diverses	13 871,20 €	250,02 €	↘
Autres produits	868,68 €	6 125,96 €	↗
Reports de subvention année précédente	45 200 €	36 600 €	↘
Contribution volontaire en nature	36 504,38 €	33 267 €	↘
Total produits	410 554,80 €	397 349,59€	↘

I.II Analyse des produits

Les financements sont garantis par plusieurs Conventions pluriannuelles d'objectifs (CPO) avec la DJEPVA, l'ANCT, la CCMSA et la CNAF, par des renouvellements de partenariats annuels mais aussi par des partenaires ponctuels pour assurer le développement des projets du RNJA.

Les subventions publiques (MEN, ANCT) représentent, **en 2022, 56 % du budget soit 223 121 €.**

- > Le RNJA a renouvelé, en 2022, sa convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) pour la période 2022 – 2024 avec le Ministère de l'Education nationale via sa Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative (DJEPVA) à hauteur de **140 000 €** annuellement, à laquelle sont liés les 3 postes **FONJEP** dont bénéficie le RNJA. Le montant est donc en augmentation forte par rapport à 2021.
- > Le soutien du Ministère de l'Education nationale via sa Direction Générale de l'Enseignement Scolaire (DGESCO) n'a pas été renouvelé en 2022.
- > Le financement du Fonds de Développement de la Vie Associative (FDVA) – **Formations a diminué** pour 2022 et ce pour deux raisons. La première est l'établissement d'une convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) à hauteur de 31 000 € annuels pour 2022-2024. La seconde est à caractère exceptionnel : compte tenu de la non-réalisation de formations en 2020, il a été constaté un trop perçu de 4 200€ en 2021 qui a été déduit pour l'année 2022.
- > Le RNJA a mis en place avec l'Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires (ANCT) une CPO pour la période 2021 - 2023 à hauteur de 35 000 € annuels.

Les subventions des organismes sociaux (CCMSA, CNAF) représentent, en 2022, **8 % du budget soit 32 750 €.**

- > En 2022, le RNJA a renouvelé la CPO avec la Caisse centrale de la Mutualité Sociale Agricole (CCMSA) à hauteur de 12 500€ annuel, identique à l'année précédente.
- > Le RNJA est toujours en CPO (2019-2022) avec la Caisse nationale des Allocations Familiales (CNAF) pour un montant de 20 250 € annuel. Un avenant à cette convention a permis de maintenir le financement pour l'année 2023, exceptionnellement.

Les subventions européennes (Erasmus +) représentent **14% du budget en 2022.**

- > Le RNJA a pu bénéficier d'une subvention exceptionnelle de la part d'ERASMUS + (programme européen) à hauteur de 56 642 € dans le cadre de son projet de lutte contre les discriminations.

Une augmentation importante des produits

Les produits ont baissé très faiblement (-3%) entre 2021 et 2022, qui s'expliquent par :

- Une augmentation de la subvention de la DJEPVA dans le cadre de la nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs ;
- Une baisse de financement du FDVA ;
- Une absence de reprise de provisions sur risque (de l'argent mis de côté en cas de dépenses exceptionnelles) réalisées en 2021 ;
- Un plus faible volume de reports de subvention de 2021 à 2022.

Fonds privés

En 2022, le RNJA n'a pas sollicité de fonds privés.

Ressources propres

- > Le montant total des cotisations des Juniors Associations s'élève à 7 395 € en 2022 (7 215 € l'année précédente). On constate une augmentation mesurée du nombre de Juniors Associations qui se consolide depuis 2021.
- > Les autres ressources propres du RNJA sont constituées de la facturation de prestations d'envoi de matériel pédagogique à des partenaires du Réseau, de produits financiers et de produits sur exercices antérieurs.

Contributions en nature

Avec la mise en place du nouveau plan comptable associatif, à partir de l'année 2020, le RNJA comptabilise des contributions en nature pour un montant total de **33 267 €** en 2022. Il s'agit principalement :

- > **De la mise à disposition gratuite par la Ligue de l'enseignement** de ses locaux 38 m² qui a été estimé à 20 000 € ;
- > de la mise à contribution **des membres du Conseil d'Administration** en dehors de leur mandat, pour soutenir l'activité du RNJA (aide à la gestion administrative, rédaction d'articles...) en fonction de leurs compétences. Le volume, bien qu'en légère baisse (- 8%), reste similaire à celui des investissements bénévoles en 2021.

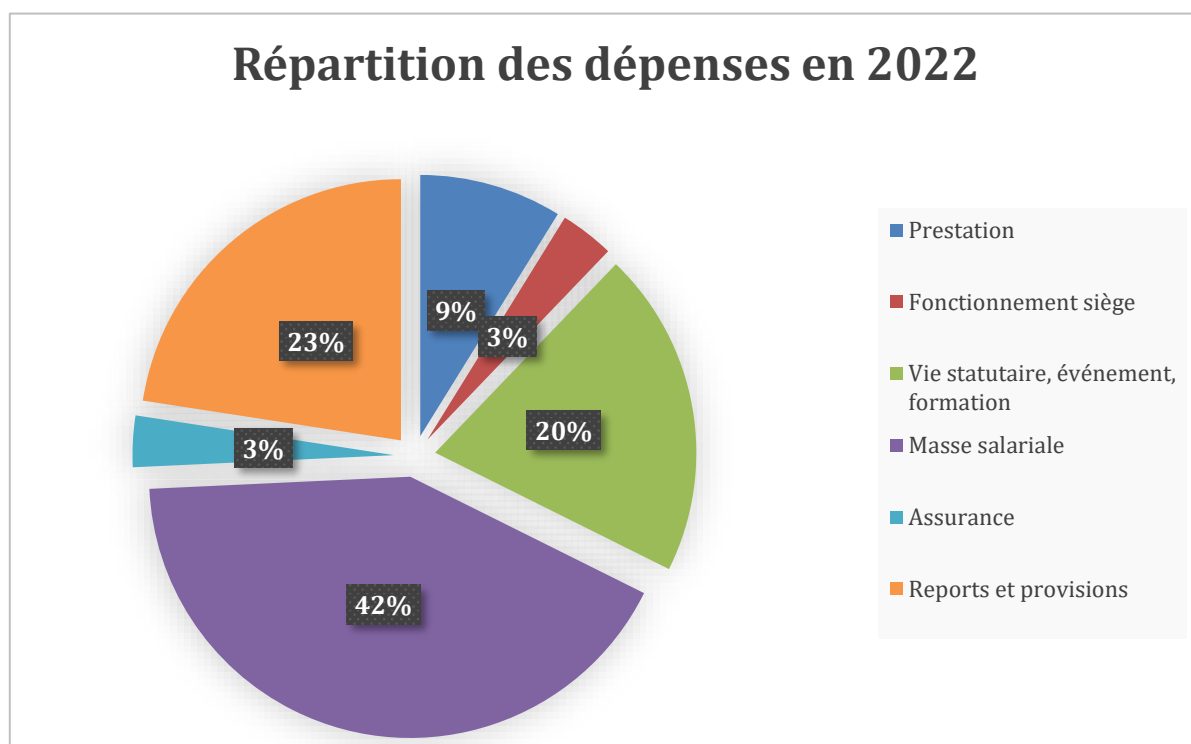
II. LES CHARGES

II.I. Détail et répartition des charges

En 2022, le montant total des charges s'élève à **394 210,75 €** contre **407 262,54 €** en 2021 soit une **diminution de 3%**.

En voici la répartition en volume et en parts :

	2021	2022	Evolution
Prestation (site, graphiste, communication, étude...)	29 584,54€	31 857,25 €	➔➡
Fonctionnement Siège	12 990,97 €	12 061,11 €	➔➡
Vie statutaire / événements / formations	86 088,38 €	72 852,01 €	➡
Masse salariale	179 336,93 €	151 263,06 €	➡
Assurance et recouvrement JA	9 157,34 €	11 460,59 €	➡
Reports de subvention et provisions	53 600 €	81 449 €	➡
Contribution volontaire	36 504,38 €	33 267 €	➔➡
Total	407 262,54 €	394 210,75 €	➡



II.II. Analyse des charges

Les charges ont très faiblement diminué entre l'exercice 2021 et 2022, passant de 407 262,54 € à 394 210,75 € soit **une différence de 13 051,79 €**.

Les prestations

Les principales dépenses de **prestations** sont les suivantes :

- > Prestations liées au développement d'un projet pour jeunes habitant·e·s des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville ;
- > Prestations liées au développement des outils numériques.

Les charges du siège

Le Réseau tente toujours de maîtriser au maximum les charges du Siège (le local) en ce qui concerne la téléphonie, l'affranchissement et la reprographie. En 2022, le RNJA a maintenu de faibles dépenses de charges en consolidant les efforts faits depuis 2021.

La vie statutaire et les événements

Le poste lié à la **vie statutaire, aux événements et à la formation** a diminué en 2022. Le nombre de rencontres de Juniors Associations et celui rencontres de Relais en département et région n'a pas augmenté, ne poussant pas à des dépenses liées aux déplacements. Pour rappel le plus gros projet lié à ce poste est l'organisation de l'Assemblée Générale en octobre 2022, ouverte aux Juniors Associations du Réseau.

La masse salariale

La baisse de la masse salariale s'explique principalement par la reconfiguration de l'équipe salariée tout au long de l'année : de cinq emplois à temps plein (ETP) en début d'année à trois en fin d'année. Le congé maternité d'une salariée au printemps a également fait baisser le volume de la masse salariale parce que l'Assurance Maladie prenait en charge une partie de son salaire.

L'assurance

Le poste « **assurance et recouvrement** » est en hausse, dû très logiquement à l'augmentation du nombre de Juniors Associations et donc de jeunes engagé·e·s en Junior Association que nous assurons. L'assurance est, pour rappel, payée individuellement pour chacun·e des membres de JA par le RNJA.

Report de subventions et provisions

En 2022, le RNJA a opéré plusieurs reports de subvention. En effet, malgré une reprise des activités, la notification tardive de certaines subventions et la réorganisation de l'équipe salariée ont fait prendre du retard à certains projets. Les demandes de reports de subvention sont les suivantes :

- **Ministère de l'Éducation nationale - DJEPVA - 30 000 €** : la notification de l'augmentation de la subvention nous a été notifié tardivement ce qui n'a pas permis de se projeter sur son utilisation et des ressources pédagogiques n'ont pas encore été publiées.
- **Fonds de développement à la vie associative - 5 600 €** : toutes les formations proposées n'ont pu avoir lieu en 2022.
- **Erasmus + - 19 642 €** : une demande de subvention a été accordée en juin 2022 à hauteur de 56 642 € pour un projet de juillet 2022 à février 2023. Nous n'avons pas dépensé l'intégralité de la subvention et prévoyons donc de rendre ce montant au financeur.

En 2022, les événements nationaux prévus par le RNJA ont du être revus à la baisse par les difficultés à se projeter sur l'obtention de subventions : les provisions qui avaient été constituées en 2021 à ces fins n'ont pas été consommés. En 2023 et 2024, deux événements marquants auront lieu :

- le premier est les 25 ans du RNJA pour lequel nous souhaitons augmenter le nombre de Juniors Associations invitées à l'AGE d'octobre et nous souhaitons provisionner 7 000 € ;
- le second est une rencontre nationale de jeunes issu·e·s de différents espaces d'engagement collectif en 2024 pour lequel nous souhaitons provisionner 8 000 €.

Enfin, dans le cadre de son ambition de rendre les Juniors Associations plus accessibles au plus grand nombre, le RNJA souhaite mettre son site à jour et refondre le processus d'habilitation en ligne des Juniors Associations en 2023. Le RNJA souhaite donc provisionner 7 400 € pour cela.

III. RESULTAT DE L'EXERCICE

Avec un montant total de **charges à hauteur de 394 210,75 €** et un montant total des **produits de 397 349,59 €**, **le solde du compte de résultats est positif et s'établit à 3 138,84 €**, en légère baisse par rapport à celui de l'année précédente (3 292,22 €).

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale d'affecter ce solde **de 3 138,84 € au report à nouveau**, qui s'élèverait alors à 41 545,53 €.

Annexe 1 - Le compte de résultat 2022

RESEAU NATIONAL DES JUNIORS ASSOCIATIONS		Exercice clos le : 31 Décembre 2022	
COMPTE DE RESULTAT			
		31/12/2022	31/12/2021
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Cotisations		7 395,00	7 215,00
Ventes de biens et services			
Ventes de biens			
Ventes de prestations de service			
Produits de tiers financeurs			
Concours publics et subventions d'exploitation		312 513,00	306 374,00
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable			
Ressources liées à la générosité du public			
Dons manuels			
Mécénats			
Legs, donations et assurances-vie			
Contributions financières			
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		250,02	13 871,20
Utilisations des fonds dédiés		36 600,00	45 200,00
Autres produits		6 125,96	868,68
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	(I)	362 883,98	373 528,88
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises			
Variation de stocks (marchandises)			
Autres achats et charges externes		121 350,81	133 773,26
Aides financières			
Impôts, taxes et versements assimilés			
Salaires et traitements		113 480,04	131 467,42
Charges sociales		37 783,02	43 230,62
Dotations aux amortissements sur immobilisations		935,93	1 769,25
Dotations aux dépréciations sur immobilisations			
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		3 807,73	
Dotations aux provisions pour risques et charges		22 400,00	12 000,00
Reports en fonds dédiés		55 242,00	36 600,00
Autres charges		5 919,22	11 886,61
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (3)	(II)	360 918,75	370 727,16
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	(I-II)	1 965,23	2 801,72
PRODUITS FINANCIERS			
De participations			
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		1 198,61	521,50
Autres intérêts et produits assimilés			
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	(III)	1 198,61	521,50
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
Intérêts et charges assimilés			
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	(IV)	0,00	0,00
2 - RESULTAT FINANCIER	(III-IV)	1 198,61	521,50
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	(I-II-III-IV)	3 163,84	3 323,22

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2022	31/12/2020
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opération de gestion		
Sur opération en capital		
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	0,00	0,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		0,00
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	0,00	0,00
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	0,00	0,00
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les revenus de capitaux mobiliers (VIII)	25,00	31,00
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	364 082,59	374 050,38
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII)	360 943,75	370 758,16
6 - EXCEDENT OU DEFICIT	3 138,84	3 292,22
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) dont redevances sur crédit-bail mobilier		
dont redevances sur crédit-bail immobilier		
(3) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(4) dont produits concernant des entreprises liées		
(5) dont intérêts concernant des entreprises liées		
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Produits		
Dons en nature		
Prestations en nature	20 000,00	20 000,00
Bénévolat	13 267,00	16 504,38
TOTAL	33 267,00	36 504,38
Charges		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	20 000,00	20 000,00
Personnel bénévole	13 267,00	16 504,38
TOTAL	33 267,00	36 504,38

Annexe 2 - Le bilan au 31 décembre 2022

Bilan actif

RESEAU NATIONAL DES JUNIORS ASSOCIATIONS		Exercice clos le : 31 Décembre 2022		
BILAN ACTIF				
	31/12/2022		31/12/2021	
	Brut	Amort. dépréciat.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & val. similaires	5 586,97	5 586,97	0,00	0,00
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	11 801,69	10 879,34	922,35	1 080,46
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	381,99		381,99	381,99
TOTAL (I)	17 770,65	16 466,31	1 304,34	1 462,45
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	15,00		15,00	1 417,68
Avances et acomptes versés sur commandes	1 332,90		1 332,90	2 454,65
Autres créances	432 028,47	3 807,73	428 220,74	139 529,56
			0,00	
Valeurs mobilières de placement	372 645,65		372 645,65	285 947,04
Instruments de trésorerie			0,00	
Disponibilités	26 935,29		26 935,29	10 503,65
Charges constatées d'avance	753,64		753,64	1 307,03
TOTAL (II)	833 710,95	3 807,73	829 903,22	441 159,61
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	851 481,60	20 274,04	831 207,56	442 622,06

Bilan passif

RESEAU NATIONAL DES JUNIORS ASSOCIATIONS		Exercice clos le : 31 Décembre 2022	
BILAN PASSIF			
	31/12/2022	31/12/2021	
FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds propres			
Fonds propres sans droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Ecarts de réévaluation			
Réserves			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves pour projet de l'entité			
Réserves de trésorerie	35 000,00	35 000,00	
Autres réserves			
Report à nouveau	38 406,69	35 114,47	
RES ULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)	3 138,84	3 292,22	
Situation nette (sous total)	76 545,53	73 406,69	
Fonds propres consommptibles			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	76 545,53	73 406,69	
FONDS REPORTES ET DEDIES			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés	55 242,00	36 600,00	
TOTAL (II)	55 242,00	36 600,00	
PROVISIONS			
Provisions pour risques	94 963,78	72 680,58	
Provisions pour charges			
TOTAL (III)	94 963,78	72 680,58	
DETTES			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	38 352,82	48 906,01	
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	10 974,13	14 608,10	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Autres dettes	178 129,30	126 420,68	
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	377 000,00	70 000,00	
TOTAL (IV)	604 456,25	259 934,79	
Ecarts de conversion passif (V)			
TOTAL GENERAL	831 207,56	442 622,06	



IL N'EST JAMAIS TROP TOT POUR AGIR !

Alors que la création d'associations loi de 1901 est, dans la pratique, encore réservée aux majeur·e·s, le RNJA propose aux jeunes de moins de 18 ans de se regrouper autour d'une idée, d'un projet, ou tout simplement d'une envie d'agir, dans une démarche qui comporte des possibilités équivalentes : la « Junior Association ».

Elle permet aux jeunes mineur·e·s d'être assuré·e·s dans leurs activités, de gérer eux-mêmes un compte bancaire, de bénéficier d'un accompagnement méthodologique et de gagner en crédibilité auprès des partenaires de leurs projets.

En animant la démarche Junior Association, le RNJA propose une relation nouvelle entre adultes et jeunes mineur·e·s : une majorité accompagnée, fondée sur des obligations réciproques, dans le respect de l'initiative, de la capacité d'action et de l'autonomie des jeunes.

Créé en 1998, le RNJA a déjà accompagné plus de 8 000 projets différents, soutenus par un réseau de 110 Relais départementaux·ales partout en France, tou·te·s convaincu·e·s que l'exercice concret de responsabilités dans un cadre collectif est une des conditions de l'épanouissement de la citoyenneté.

Pour en savoir plus : www.juniorassociation.org



*** Animafac**



RESEAU NATIONAL DES JUNIORS ASSOCIATIONS

3 rue Récamier
75007 PARIS

RAPPORT

de

FERCO S.A.S

Commissaire aux Comptes

SUR LES COMPTES ANNUELS

(Exercice clos le 31 décembre 2022)

-:-:-:-:-

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 MAI 2023



103, Avenue Raspail – 94250 Gentilly
Tél : 01.47.40.81.50
ferco@ferco-experts.fr
www.ferco-experts.fr

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Association, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **RESEAU NATIONAL DES JUNIORS ASSOCIATIONS** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Ainsi, le poste fonds dédiés est alimenté par les fonds reçus de financeurs et non utilisés à la clôture de l'exercice. Ce poste est évalué par votre déléguée générale en fonction des actions menées sur l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Trésorier et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Gentilly, le 12 mai 2023

Pour **FERCO S.A.S**
Commissaire aux Comptes

Jean - Christophe FORESTIER

Commissaire aux comptes

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

RESEAU NATIONAL DES JUNIORS ASSOCIATIONS

BILAN

ET

COMPTE DE RESULTAT

2022

BILAN ACTIF

	31/12/2022			31/12/2021
	Brut	Amort. dépréciat.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & val. similaires	5 586,97	5 586,97	0,00	0,00
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	11 801,69	10 879,34	922,35	1 080,46
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	381,99		381,99	381,99
TOTAL (I)	17 770,65	16 466,31	1 304,34	1 462,45
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	15,00		15,00	1 417,68
Avances et acomptes versés sur commandes	1 332,90		1 332,90	2 454,65
Autres créances	432 028,47	3 807,73	428 220,74	139 529,56
			0,00	
Valeurs mobilières de placement	372 645,65		372 645,65	285 947,04
Instruments de trésorerie			0,00	
Disponibilités	26 935,29		26 935,29	10 503,65
Charges constatées d'avance	753,64		753,64	1 307,03
TOTAL (II)	833 710,95	3 807,73	829 903,22	441 159,61
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	851 481,60	20 274,04	831 207,56	442 622,06

BILAN PASSIF

	31/12/2022	31/12/2021
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Réserves de trésorerie	35 000,00	35 000,00
Autres réserves		
Report à nouveau	38 406,69	35 114,47
RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)	3 138,84	3 292,22
Situation nette (sous total)	76 545,53	73 406,69
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	76 545,53	73 406,69
FONDS REPORTEES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	55 242,00	36 600,00
TOTAL (II)	55 242,00	36 600,00
PROVISIONS		
Provisions pour risques	94 963,78	72 680,58
Provisions pour charges		
TOTAL (III)	94 963,78	72 680,58
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	38 352,82	48 906,01
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	10 974,13	14 608,10
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Autres dettes	178 129,30	126 420,68
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	377 000,00	70 000,00
TOTAL (IV)	604 456,25	259 934,79
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL	831 207,56	442 622,06

COMPTES DE RESULTAT

	31/12/2022	31/12/2021
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	7 395,00	7 215,00
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
Ventes de prestations de service		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	312 513,00	306 374,00
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	250,02	13 871,20
Utilisations des fonds dédiés	36 600,00	45 200,00
Autres produits	6 125,96	868,68
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	(I) 362 883,98	373 528,88
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks (marchandises)		
Autres achats et charges externes	121 350,81	133 773,26
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements	113 480,04	131 467,42
Charges sociales	37 783,02	43 230,62
Dotations aux amortissements sur immobilisations	935,93	1 769,25
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant	3 807,73	
Dotations aux provisions pour risques et charges	22 400,00	12 000,00
Reports en fonds dédiés	55 242,00	36 600,00
Autres charges	5 919,22	11 886,61
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (3)	(II) 360 918,75	370 727,16
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	(I-II) 1 965,23	2 801,72
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1 198,61	521,50
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	(III) 1 198,61	521,50
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilés		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	(IV) 0,00	0,00
2 - RESULTAT FINANCIER	(III-IV) 1 198,61	521,50
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	(I-II-III-IV) 3 163,84	3 323,22

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2022	31/12/2020
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opération de gestion		
Sur opération en capital		
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	0,00	0,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		0,00
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	0,00	0,00
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	0,00	0,00
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les revenus de capitaux mobiliers (VIII)	25,00	31,00
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	364 082,59	374 050,38
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII)	360 943,75	370 758,16

6 - EXCEDENT OU DEFICIT	3 138,84	3 292,22
--------------------------------	-----------------	-----------------

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) dont redevances sur crédit-bail mobilier		
dont redevances sur crédit-bail immobilier		
(3) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(4) dont produits concernant des entreprises liées		
(5) dont intérêts concernant des entreprises liées		

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Produits		
Dons en nature		
Prestations en nature	20 000,00	20 000,00
Bénévolat	13 267,00	16 504,38
TOTAL	33 267,00	36 504,38
Charges		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	20 000,00	20 000,00
Personnel bénévole	13 267,00	16 504,38
TOTAL	33 267,00	36 504,38

RNJA

Règles et méthodes comptables

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 831 207,56 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : 3 138,84 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation en vigueur résultant :

- Du règlement 2018-06 du 5 décembre 2018 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif au Plan Comptable Général, homologué par l'arrêté du 26 décembre 2018 (JO du 30 décembre 2018).

Ces comptes annuels ont été établis le 25/04/22.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- ◆ Continuité de l'exploitation,
- ◆ Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- ◆ Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Objet social, activités et moyens mis en œuvre :

Alors que la création d'associations loi de 1901 est, dans la pratique, encore réservée aux majeurs, le RNJA propose aux jeunes de moins de 18 ans de se regrouper autour d'une idée, d'un projet, ou tout simplement d'une envie d'agir, dans une démarche qui comporte des possibilités équivalentes : la « Junior Association ».

Elle permet aux jeunes mineurs d'être assurés dans leurs activités, de gérer eux-mêmes un compte bancaire, de bénéficier d'un accompagnement méthodologique et de gagner en crédibilité auprès des partenaires de leurs projets.

En animant la démarche Junior Association, le RNJA propose une relation nouvelle entre adultes et jeunes mineurs : une majorité accompagnée, fondée sur des obligations réciproques, dans le respect de l'initiative, de la capacité d'action et de l'autonomie des jeunes.

Créé en 1998, le RNJA a déjà accompagné plus de 6 500 projets différents, soutenus par un réseau de 110 Relais départementaux partout en France, tous convaincus que l'exercice concret

de responsabilités dans un cadre collectif est une des conditions de l'épanouissement de la citoyenneté.

Selon les termes de l'article 1er de ses statuts, l'association a pour objet « d'encourager la liberté d'expression des jeunes, l'esprit d'initiative et le renouvellement de la vie associative, dans le respect des valeurs de la République ; de créer un espace de citoyenneté pour les jeunes de moins de 18 ans ; de faciliter leur passage de la Junior Association à l'association de loi de 1901 ».

Le Réseau est animé et coordonné par une tête de réseau nationale ; le RNJA (Réseau National des Juniors Associations). Association loi 1901, elle est au service des Relais départementaux, des Juniors Associations et de leurs Accompagnateur·rice·s Locaux·ales. Sa mission principale est de promouvoir l'engagement des jeunes. A cette fin, elle accompagne le développement de la démarche Junior Association via un système d'habilitation, produit des études sur les modalités d'engagement des jeunes mineur·e·s, développe des outils pédagogiques à destination de son réseau, porte un plaidoyer sur le droit d'association des mineur·e·s et organise des événements et rencontres de jeunes engagé·e·s.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

◆ Agencements et aménagements des constructions	5 ans
◆ Mobilier de bureau	5 ans
◆ Matériel de bureau et informatique	3 ans

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Fonds dédiés :

La partie non utilisée des subventions fait l'objet d'un report au bénéfice de l'exercice suivant. Cette ligne apparaît en charges d'exploitation sur la ligne report des ressources non utilisées des exercices antérieurs, et au passif du bilan sous le vocable fonds dédiés

Informations Complémentaires :

Etat des dettes fiscales et sociales	Etat joint
Etat des immobilisations	Etat joint
Etat des provisions	Etat joint
Etat des créances	Etat joint
Etat des échéances de créances et dettes	Etat joint

Engagements financiers :

Variation des fonds propres	Etat joint
Fonds dédiés	Etat joint
Détail des subventions	Etat joint
Engagements donnés	Etat néant
Crédit-bail	Etat néant
Participations	Etat néant
Indemnités de départ à la retraite	Etat néant

SUIVI DES IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS

I - IMMOBILISATIONS				
Rubriques	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Acquisitions de l'exercice	DIMINUTIONS Cessions / Rebus de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
	A	B	C	D = A + B - C
Immobilisations incorporelles	5 586,97			5 586,97
Immobilisations corporelles	11 023,87	777,82		11 801,69
Immobilisations financières	381,99			381,99
Total	16 992,83	777,82	0,00	17 770,65

II - AMORTISSEMENTS				
Rubriques	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
	A	B	C	D = A + B - C
Immobilisations incorporelles	5 586,97			5 586,97
Immobilisations corporelles	9 943,41	935,93		9 943,41
Immobilisations financières				
Total	15 530,38	935,93	0,00	16 466,31

III - DEPRECIATIONS ET PROVISIONS				
Rubriques	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
	A	B	C	D = A + B - C
Provisions pour risques et charges	72 680,58	22 400,00	116,80	94 963,78
Provisions pour risque	72 680,58	22 400,00	116,80	94 963,78
				0,00
Provisions dépréciations	133,22	3 807,73	133,22	3 807,73
Sur autres créances	133,22	3 807,73	133,22	3 807,73
Sur fournisseurs débiteurs	0,00			0,00
Total	72 813,80	26 207,73	250,02	98 771,51

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Libellé	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres					
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres statutaires					
Fonds propres complémentaires					
Fonds propres avec droit de reprise					
Fonds propres statutaires					
Fonds propres complémentaires					
Ecarts de réévaluation					
Réserves					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Réserves de trésorerie	35 000,00				35 000,00
Autres réserves					
Report à nouveau	35 114,47	3 292,22			38 406,69
Résultat de l'exercice	3 292,22	-3 292,22	3 138,84		3 138,84
					0,00
Situation nette	70 114,47	0,00	3 138,84	0,00	76 545,53
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Fonds Dédiés	36 600,00		55 242,00	36 600,00	55 242,00
Provisions réglementées					
Total	106 714,47	0,00	58 380,84	36 600,00	131 787,53

DETTES FISCALES ET SOCIALES	31/12/2022	31/12/2021
Prime Macron à payer sur 2022	0,00	2 000,00
Saisie sur salaire	0,00	75,28
Dettes provisionnées sur congés payés	2 840,00	2 756,84
URSSAF	3 120,00	3 608,54
CIPC	891,44	973,79
Mutuelle	239,96	287,74
CPM	393,15	579,84
Tickets Restaurants	0,00	832,00
Charges sociales sur congés payés	1 476,80	1 152,77
Formation professionnelle continue	1 826,78	2 101,60
Etat - prélèvement à la source	161,00	208,70
Etat, impôts	25,00	31,00
TOTAL	10 974,13	14 608,10

AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT	31/12/2022	31/12/2021
Dettes Juniors Associations	89 999,52	61 020,68
Fonds Urgence Juniors associations	6 595,00	10 000,00
Rencontres Juniors associations	10 000,00	10 000,00
Evenement national	33 000,00	33 000,00
Subventions à reverser	38 534,78	12 400,00
TOTAL	178 129,30	126 420,68

AUTRES CREANCES	31/12/2022	31/12/2021
Subventions	427 625,00	135 578,00
Remboursement des JA en attente	20,74	796,56
Avances de trésorerie consenties	4 382,73	3 155,00
TOTAL	432 028,47	139 529,56

ECHEANCES CREANCES ET DETTES AU 31/12/2022

ETAT DES CREANCES	Brut	A 1 an au +	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE			
. Créances rattachées à des participations			
. Prêts			
. Autes immobilisations Financières	381,99		381,99
ACTIF CIRCULANT			
. Clients, usagers et comptes rattachés (+ factures à établir)	15,00	15,00	
. Personnel et comptes rattachés			
. Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
. Etat, Impôts et taxes			
. Autres créances et fournisseurs débiteurs	433 361,37	433 361,37	171 000,00
. Charges à Répartir			
. Intérêts d'emprunts à étaler			
. Charges constatées d'avance	753,64		
TOTAL	434 512,00	433 376,37	171 381,99

ETAT DES DETTES	Brut	A 1 an au +	A plus d'un an
EMPRUNTS			
. Emprunts auprès des éts de crédit (+ intérêts courus non échus)			
. Emprunts et dettes diverses (+ intérêts courus non échus)			
. Autres dettes diverses			
AUTRES DETTES			
. Avances reçues des organismes et usagers créditeurs			
. Fournisseurs et comptes rattachés	38 352,82	38 352,82	
. Dettes fiscales et sociales	10 974,13	10 974,13	
. Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
. Autres Dettes	178 129,30	178 129,30	
. Produits constatés d'avance	377 000,00	377 000,00	171 000,00
TOTAL	604 456,25	604 456,25	171 000,00

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS DEDIES

Variation des Fonds dédiés issue de	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisations en cours d'exercice	A la clôture de l'exercice	
			Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Subventions d'exploitation	36 600,00	31 600,00	55 242,00	55 242,00
Ministère chargé de la Ville et du Développement, Direction générale des Collectivités Locales (DGCL)	5 000,00	5 000,00	5 600,00	5 600,00
Développement des Juniors associations dans les territoires Politique de la Ville				
Agence Erasmus+ France Jeunesse & Sport	22 000,00	22 000,00		0,00
Délibération : quand la discussion mène à l'action				
Agence Erasmus+			19 642,00	19 642,00
Lutte contre les discriminations				
Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse (DJEPVA)	4 000,00	4 000,00	30 000,00	30 000,00
Soutien au développement des Juniors associations				
Ministère de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports, Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA)	5 600,00	5 600,00		0,00
Soutien au développement de la vie associative				
Ministère de la Culture				0,00
Etude sur les pratiques culturelles et artistiques				
Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole (CCMSA)				0,00
Soutien au développement dans les territoires ruraux				
Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF)				0,00
Soutien aux fonctions de tête de réseau				
Contributions Financières Mécènes	0,00	0,00	0,00	0,00
Ressources liées à la générosité du public	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	36 600,00	31 600,00	55 242,00	55 242,00

DETAIL DES SUBVENTIONS

Subventionneurs	2022	2021
Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse (DJEPVA) - CPO 2022-2024	140 000,00	120 000,00
Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse (FONJEP) - CPO 2022-2024	21 321,00	21 321,00
Ministère de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports, Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA) - CPO 2022-2024	26 800,00	37 800,00
Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse, Direction Générale de l'enseignement scolaire (DGESCO)		0,00
Ministère de la Culture		0,00
Ministère chargé de la Ville et du Développement, Direction générale des Collectivités Locales (DGCL) CPO 2021-2023	35 000,00	35 000,00
Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF) CPO 2019-2022	20 250,00	20 250,00
Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole (CCMSA)	12 500,00	12 500,00
Agence Erasmus+	56 642,00	59 503,00
Total	312 513,00	306 374,00